

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GARONS

SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi 28 janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves RODRIGUEZ, 1^{er} Adjoint.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
26	18	21	21 janvier 2025	21 janvier 2025

Présents tous les membres sauf : Madame Marie-France RAINVILLE qui donne procuration à Monsieur Jean GIRAUD, Monsieur Michel JARRY qui donne procuration à Monsieur Jean-Max MARCOUREL et Monsieur Michel QUENIN qui donne procuration à Monsieur Yves RODRIGUEZ.

Absents excusés : Monsieur le Maire, Mesdames Nathalie PADE, Viviane XAYKAO et Christel PEREZ et Monsieur Philippe PAILHES.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Max MARCOUREL.

Objet de la délibération DE202501 DOB - Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Madame Josiane GAUDE, Adjointe déléguée aux Finances, présente le rapport sur les orientations budgétaires en vue de l'élaboration du Budget Primitif 2025 de la commune, conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Où cet exposé, et après débat, le Conseil Municipal prend acte de ces orientations budgétaires, dont le rapport est joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

**Pour le Maire empêché
Le Premier Adjoint**

Jean-Max MARCOUREL

Secrétaire de Séance



Yves RODRIGUEZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.